



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 094-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.119

Déposée le : 25.04.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Reinhard (Thun, PLR) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.06.2024

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : Non classifié

Situation actuelle de Spital STS AG et décision de principe avec la société Medaxo

Le 21 mars 2024, le Conseil-exécutif a exposé dans un bref communiqué le déroulement du projet Medaxo¹.

Jusqu'à présent, c'est la société Spital STS AG qui finance l'hôpital de Zweisimmen, mais le canton a toujours refusé de combler le déficit s'élevant à plus de 5 millions de francs par an. Il est désormais question de reconfigurer l'offre de soins dans le Haut-Simmental en faisant appel à une société privée. Pour ce faire, le canton entend apporter sa contribution durant plusieurs années par le biais de subventions et de prêts.

Le 28 mars 2024, dans un communiqué de presse, Spital STS AG a déclaré se séparer de son directeur en ces termes (trad.) : « En raison de points de vue divergents quant à l'orientation des activités, Bruno Guggisberg, 62 ans, a décidé de céder la direction opérationnelle et de se retirer de Spital STS AG. »

Un article publié le 1^{er} avril 2024 sur le site Rinderberg-News intitulé « *Kantonsstreit oder Bonus-Bruno ? Zum Rücktritt vom STS-CEO Bruno Guggisberg* »² se livre à des conjectures sur la véritable raison du départ précipité du directeur. En effet, Bruno Guggisberg avait annoncé sa démission (retraite anticipée) pour la fin de l'été 2025 seulement. Les considérations de l'article paru sur le portail médiatique Rinderberg-News et les informations officielles du Conseil-exécutif et de Spital STS AG (communiqué de presse du 28 mars 2024) sont diamétralement opposées.

Par ailleurs, différents hôpitaux en Suisse, mais aussi dans le canton de Berne, font actuellement face à certains défis financiers. Le Conseil-exécutif a déjà fait savoir qu'il soutiendrait les institutions bernoises par un financement global de 100 millions de francs.

¹ Gesundheitsversorgung im Simmental/Saanenland: Regierungsrat will Medaxo-Projekt umsetzen lassen (be.ch) (en allemand uniquement : Couverture en soins dans le Simmental / Pays de Gessenay : le Conseil-exécutif entend mettre en œuvre le projet Medaxo)

² Fr : « Conflit cantonal ou histoire de bonus ? Retour sur le départ de Bruno Guggisberg, CEO de STS » ; <https://rinderberg-news.ch/2024/04/01/kantonsstreit-oder-bonus-bruno-zum-ruecktritt-vom-sts-ceo-bruno-guggisberg/>

Spital STS AG jouit d'une bonne réputation au sein de la population et disposait d'une base financière solide. Malgré tout, les points évoqués ci-avant ainsi que les affaires du Grand Conseil à l'ordre du jour donnent lieu à des questionnements, dont les réponses sont capitales pour la prise de décision.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi la nouvelle société d'exploitation sera-t-elle financée par le canton de Berne au moyen de subventions et de prêts pour son exploitation à Zweisimmen, alors que cela n'a pas été accordé à Spital STS AG auparavant ?
2. Le Conseil-exécutif ne considère-t-il pas qu'il s'agit d'une distorsion de la concurrence lorsque le canton accorde un soutien financier à Medaxo AG, alors que d'autres partenaires éventuels en sont privés ?
3. Le bref communiqué du Conseil-exécutif indique qu'un accord doit être trouvé avec Medaxo AG d'ici à la mi-2024. À défaut d'accord, un autre projet de Spital STS AG comprenant un centre de santé sera mis en œuvre. Les projets « Medaxo AG » et « Spital STS AG » sont-ils différents ? Si oui, quels sont les principaux atouts du projet de Medaxo, qui ont fait pencher la balance en sa faveur ?
4. L'article indique que Medaxo AG accueillera en son sein les collaboratrices et collaborateurs de Spital STS AG à Zweisimmen. Le personnel actuel est-il disposé à accepter ce nouvel engagement (nouvel employeur, conséquences financières, incertitude, etc.) ? Les conditions d'engagement entre Spital STS AG et Medaxo AG sont-elles comparables ?
5. Le communiqué de presse de Spital STS AG laisse entendre que le départ du directeur de Spital STS AG s'explique par la décision relative au projet Medaxo. Y avait-il une autre raison (cf. article de Rinderberg-News) ?
6. Le départ relève-t-il d'une décision du conseil d'administration ou le directeur a-t-il démissionné de son propre chef ?
7. Existe-t-il un délai de résiliation rétribué ou le départ immédiat a-t-il donné lieu à une indemnité ? Ou alors la démission a-t-elle été décidée avec effet immédiat ? Si oui, pourquoi ?
8. Le Conseil-exécutif a-t-il connaissance de l'article de Rinderberg-News (publié le 28 mars 2024), qui présente le départ du directeur de Spital STS AG sous un jour complètement différent comparé à ce qui a été porté à la connaissance du public dans le communiqué de presse de Spital STS AG ?
9. Dans l'affirmative, pourquoi ni le conseil d'administration ni la direction de Spital STS AG ni le Conseil-exécutif n'ont-ils exigé de rectificatif, rien rétorqué face à ces reproches, ni même réagi à tout cela ?
10. Un échange d'information sur le climat de travail au sein de la direction de Spital STS AG a-t-il eu lieu entre le gouvernement (propriétaire) et le conseil d'administration ? Des fluctuations inhabituelles ont-elles été observées au niveau du personnel d'encadrement ?
11. De nombreux établissements de santé cantonaux font actuellement face à des problèmes financiers³ et le Conseil-exécutif prévoit de les soutenir à l'aide d'un crédit-cadre de 100 millions de francs. Existe-t-il dans le canton de Berne des bases légales ou des règlements fixant un seuil à partir duquel le versement de bonus au conseil d'administration ou à la direction n'est pas permis ?
12. Si une telle réglementation existe, comment son application est-elle contrôlée ?

³ <https://www.gsi.be.ch/fr/start.html?newsID=8102dc42-1354-4437-9f07-4714e57b9c0e>

Motivation de l'urgence : le gouvernement et le Grand Conseil devront prendre plusieurs décisions en lien avec le système de santé en 2024. Des informations transparentes pour toutes les personnes impliquées sont indispensables.

Destinataire
– Grand Conseil